

hérissée d'obstacles réputés infranchissables pour tous autres que les voyageurs du pays.

Nous citerons, pour plus d'exactitude la lettre suivante, signée de l'évêque anglican de la Terre de Rupert, en date du 25 juillet. Elle est adressée au colonel Wolseley, c'est la deuxième qu'il lui écrivit :

“ Je vois que les difficultés d'une route à travers les marais, entre la colonie et l'angle nord-ouest du lac des Bois, sont trop considérables. L'on me conseille généralement de vous inviter de passer par la rivière Winnipeg, et de nous expédier sans retard, par cette voie, un détachement, fût-il peu nombreux, pour ramener la confiance. J'ai aidé ceux qui préparaient les embarcations destinées à vous rencontrer et à vous conduire jusqu'ici, espérant que le gouvernement appréciera nos efforts et couvrira les frais encourus de la sorte. Que vous passiez ou non par l'angle nord-ouest du lac des Bois, envoyez aussi des troupes par la Winnipeg. L'essentiel est que nous voyions bientôt un détachement parmi nous. Vous n'avez rien à craindre en divisant vos forces. Il n'y a personne pour s'opposer à vos forces, ni apparemment une pensée de résistance dans la colonie. Cent cinquante hommes et un canot seront partout maîtres de la position. J'ai peur que l'on adopte le projet de faire arriver ici le gouverneur avant vous. Ce serait la démarche la plus maladroite et la plus malheureuse que l'on pourrait faire ; il est bien difficile de dire à présent quelle serait dans ce cas la position du gouverneur. Profitez donc de toutes les chances que vous pourriez avoir pour jeter sans retard une force armée parmi nous. ”

Le malaise qui se manifeste dans cette dépêche ne provenait pas de l'attitude de Riel, car celui-ci avait publié une proclamation en termes assez clairs pour faire comprendre à tous les intéressés qu'il ne ferait aucune résistance aux troupes de Sa Majesté, mais l'on s'inquiétait dans les deux camps politiques de Manitoba de la position que prendraient les insurgés et s'ils recevaient avant l'arrivée des troupes la nouvelle positive qu'il ne leur avait pas été accordé d'amnistie, selon qu'ils se flattaient de l'obtenir. On croyait que Riel, se voyant encore maître de la situation, pourrait fort bien changer d'opinion et se défendre les armes à la main si l'espoir d'être grâcié lui était décidément enlevé.

Etant ainsi renseigné, le colonel abandonna l'idée qu'il avait conçue de surveiller en personne la formation d'un grand dépôt qu'il établissait au fort Frances, et comme 60 bateaux étaient déjà passés, il partit de cet endroit le 10 août pour rejoindre la tête de l'expédition et préparer sa jonction avec la flottille des guides de